

Bourses de recrutement 2009-2010

Chaire de recherche
du Canada en droit
de l'environnement



Chaire de recherche du Canada en droit de l'environnement

(2) Bourses de recrutement à la maîtrise – 5000\$

(2) Bourses de recrutement au doctorat -- 8000\$

Objectif

Les bourses de recrutement à la maîtrise et au doctorat de la Faculté de droit de l'Université Laval visent à recruter de nouveaux étudiants prometteurs de 2^e et 3^e cycles dans les secteurs du droit de l'environnement et du développement durable qui souhaitent contribuer à relever les défis environnementaux des prochaines années. Les bourses de recrutement sont d'une durée d'un an et sont non renouvelables. Elles peuvent être cumulées avec une autre bourse mais doivent impérativement être utilisées à partir de la session d'automne 2009.

Thèmes de recherche privilégiés

Thème 1 : La protection juridique des composantes de l'environnement, la nouvelle gouvernance et le rôle de l'État : Les concepts nouveaux d'État gardien, de patrimoine commun, de fiduciaire et leurs impacts sur la souveraineté des ressources du territoire; la participation des titulaires du patrimoine; la mise en œuvre et l'effectivité des lois en termes de développement durable, les indicateurs de performance, etc.

Thème 2 : L'Arctique canadien et les changements climatiques : Les impacts des changements climatiques sur le droit, les revendications de souveraineté du Canada, le développement et l'application des droits canadien et international de l'environnement dans l'Arctique; la protection des eaux, des territoires et des espèces sauvages de l'Archipel arctique canadien et du Passage du Nord-Ouest; la protection des communautés inuit et la participation du public.

Il revient aux candidats et candidates de faire la preuve que leur projet d'essai, de mémoire ou de thèse s'inscrit dans les thèmes de recherche privilégiés. Les bourses sont attribuées par voie de concours. Un comité d'évaluation étudie et classe les candidatures au mérite, en se fondant sur le dossier de candidature. Les candidats et candidates seront informés de la décision du comité par écrit, à la fin juin. La décision est sans appel.

Conditions

- Pour la maîtrise, avoir complété un programme de 1^{er} cycle en droit ou dans une discipline pertinente;
- Pour le doctorat, avoir complété un programme de 2^e cycle en droit ou dans une discipline pertinente

- Avoir obtenu une moyenne générale de 3.5 sur 4.3 au baccalauréat et/ou à la maîtrise;
- Les étudiantes ou étudiants doivent être inscrits à temps complet dans un programme de maîtrise ou de doctorat au moment où la bourse débute.

Le dossier de candidature doit comporter :

- Un avant-projet (2 pages maximum) portant le titre provisoire de l'essai, du mémoire ou de la thèse, la problématique et sa pertinence par rapport aux thèmes de recherche privilégiés;
- Les relevés de notes officiels de 1^{er} et 2^e cycles (officiels ou certifiés par la direction du programme);
- Un *curriculum vitae* du candidat ;
- Une lettre de motivation (1 page).

Critères de sélection et de pondération

- La qualité du projet de recherche (questions de recherche, méthodes, incidences sociales, etc.). (35%)
- La pertinence par rapport aux thèmes de recherche privilégiés (35%)
- La qualité du dossier universitaire de la candidate ou du candidat (30%)

Dépôt du dossier – Date limite 19 juin à 16 heures

Le dossier devra être déposé en trois exemplaires (dont un comportant les signatures originales)

Bourses de recrutement CRCDE
Faculté de droit
Pavillon Charles-De Koninck,
1030, av. des Sciences-Humaines
Université Laval
Québec (Québec) G1K 7P4

Pour information :

Marie-Hélène Bérard
Coordonnatrice
Chaire de recherche du Canada en droit de l'environnement
(418) 656-2131, ext. 3891
Courriel : marie-helene.berard@fd.ulaval.ca

